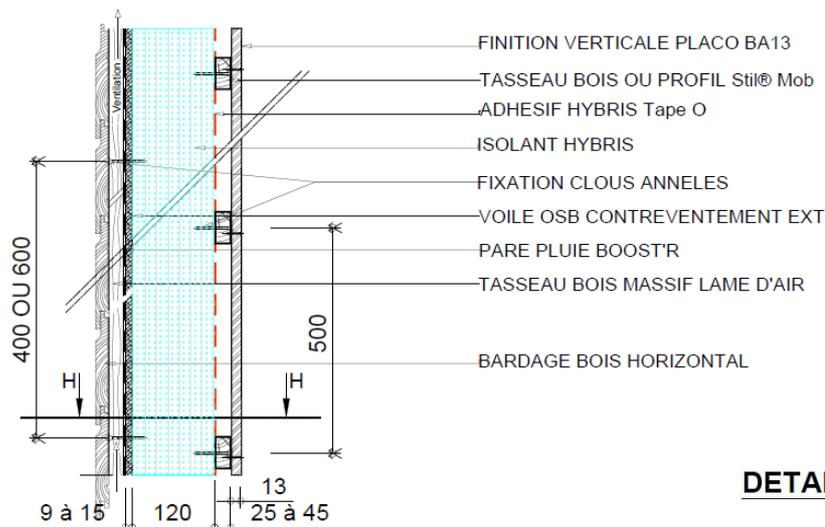


ISOLATION MURS OSSATURE BOIS ENTRE MONTANTS

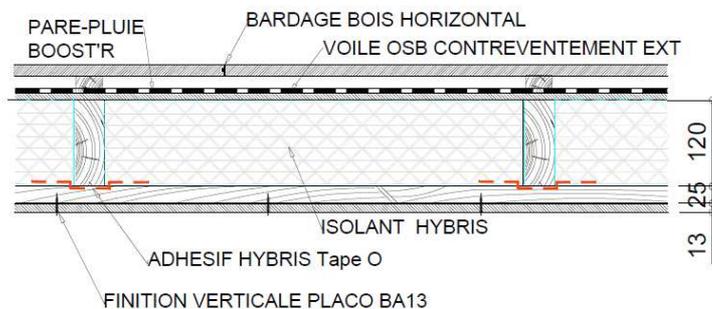
Dossier de prescription technique 3.1.13.2.1

Généralités :

DETAIL ITI EN MUR MOB HYBRIS ENTRE MONTANTS

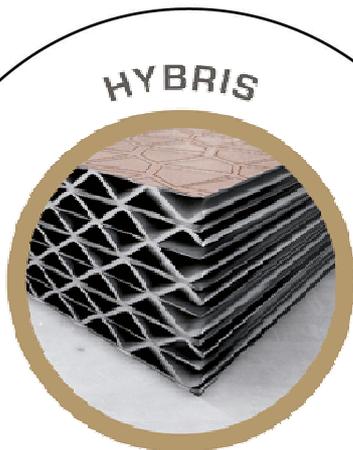


DETAIL HYBRIS MUR MOB



Procédé :

1. Ossature secondaire / Bardage
2. Pare-pluie HPV type ACTIS **BOOST'R**
3. Contreventement extérieur
4. Isolant **HYBRIS** entre montants d'ossature verticaux
5. Fonction pare-vapeur
6. Ossature/support de parement intérieur
7. Parement de finition



MADE IN FRANCE

ACTIS

TOMORROW'S INSULATION TODAY

ACTIS INSULATION LTD. Unit 1 Cornbrash Park - Bumpers Way
Bumpers Farm Industrial Estate - Chippenham Wiltshire - SN14 6RA
Tél : +44 (0) 1249 462 888 - Fax: +44 (0) 1249 446 345
Email: solutions@actis-insulation.com

For more information :

www.insulation-actis.com

ISOLATION MURS OSSATURE BOIS ENTRE MONTANTS

Dossier de prescription technique 3.1.13.2.1

Documents de référence :

- DTU 25.31 : Ouvrages verticaux de plâtrerie
- DTU 25.41 : Ouvrages en plaques de parement en plâtre
- NF DTU 31.2 : Construction de maisons et bâtiments en ossature bois
- Règles NV 65 et annexes - Règles N 84
- Avis techniques et cahiers des charges correspondant aux ouvrages décrits

Façade bois :

La mise en œuvre du parement de façade s'effectue conformément aux Avis Techniques ou Cahiers des Charges correspondants. La peau extérieure du bardage et son mode de mise en œuvre sont conformes aux règles professionnelles, aux D.T.U, normes, Avis Techniques ou Cahiers des Charges en vigueur. Le type de finition reste au choix de la maîtrise d'œuvre.

Pare-pluie : Conformément au DTU 31.2, un pare-pluie, côté extérieur, de perméance supérieure ou égale à $0,5 \text{ g/m}^2 \cdot \text{h} \cdot \text{mmHg}$ doit être mis en place. Un pare-pluie souple HPV de type BOOST[®] d'ACTIS conforme aux normes EN 13859-2 ($S_d < 0.01 \text{ m}$) est posé selon les recommandations du fabricant.

Ossature primaire :

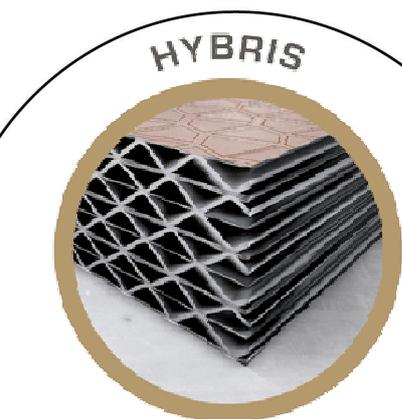
L'ossature bois est posée conformément aux prescriptions du fabricant de bardage de manière à respecter son cahier des charges en termes de résistance mécanique, tout en permettant d'obtenir la planéité et l'aplomb correct de la façade.

Éléments porteurs :

La structure porteuse en ossature bois est composée de poteaux bois 45x145 mm d'entraxe 600 mm, avec contreventement extérieur type OSB3 15 mm. L'ossature constituée d'éléments en bois ou panneaux dérivés du bois est réalisée conformément aux normes, D.T.U. en vigueur, ou Avis Techniques.

Isolation thermique :

Panneau isolant thermique hybride alvéolaire HYBRIS de chez ACTIS ou similaire bénéficiant d'un marquage CE (n° ETA-13/0121) selon le CUAP ETA requ est #12.01/12 certifiant une conductivité thermique $\lambda_d = 0,033 \text{ W/m.K}$, d'épaisseur ...mm permettant d'obtenir une résistance thermique intrinsèque $R = \dots \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$, revêtu sur chaque face d'un film métallisé de très faible émissivité ($\epsilon = 0,05 / 0,10$) permettant si l'isolant est mis en œuvre en regard d'une ou plusieurs lames d'air, l'ajout de(s) résistance(s) thermique(s) de(s) la lame(s) d'air adjacente(s) à l'isolant calculée(s) suivant la NF EN 6946 (voir tableau ci-dessous), de dimensions 2650 x 1150 mm, de densité $9,5 \text{ kg / m}^3$, pare-vapeur ($S_d > 90 \text{ m}$), étanche à l'air, Euroclasse F, classé A+ selon la norme ISO 16000 et fabriqué selon un processus certifié ISO 9001 et ISO 14001.



MADE IN FRANCE

ACTIS

TOMORROW'S INSULATION TODAY

ACTIS INSULATION LTD. Unit 1 Cornbrash Park - Bumpers Way
Bumpers Farm Industrial Estate - Chippenham Wiltshire - SN14 6RA
Tél : +44 (0) 1249 462 888 - Fax. +44 (0) 1249 446 345
Email: solutions@actis-insulation.com

For more information :

www.insulation-actis.com

ISOLATION MURS OSSATURE BOIS ENTRE MONTANTS

Dossier de prescription technique 3.1.13.2.1

Résistance additionnelle d'une lame d'air non ventilée – configuration Mur

Epaisseur lame d'air	10 mm	15 mm	> 20 mm
R (m ² .K/W)	0,353	0,500	0,632

Mise en œuvre : Les panneaux HYBRIS préalablement découpés en majorant la largeur de 40 mm, sont posés verticalement entre les montants de l'ossature primaire, en légère compression du bas vers le haut.

Pare-vapeur :

Le film externe cuivré de l'HYBRIS est qualifié comme pare-vapeur conformément à la norme EN 13984 (Sd > 90 m) et permet de répondre parfaitement aux exigences des DTU 31.2 et DTU 20.1.

Afin d'assurer la continuité de la fonction pare-vapeur qui assure aussi l'étanchéité à l'air de la paroi, les adhésifs HYBRIS-TAPE P et O sont mis en place aux jonctions mur/plafond, mur/sol et en périphérie des parois rencontrées.

L'ensemble du système d'étanchéité est conforme aux exigences de l'e-cahier 3710 du CSTB.

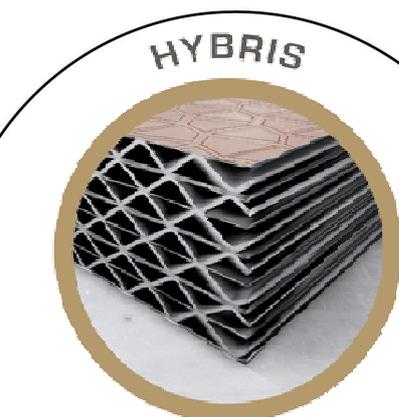
Parement intérieur :

Le parement doit répondre aux exigences du CCTP. Il est mis en œuvre conformément aux recommandations du D.T.U en vigueur et des fabricants.

L'entreprise respectera les indications des plans en ce qui concerne les degrés Coupe-feu exigés par la réglementation

Note importante :

Les informations données sur le choix et la mise en œuvre des produits se basent sur les référentiels actuels et sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'évolution des normes et techniques. Elles sont purement indicatives et n'engagent pas la responsabilité de la société ACTIS.



MADE IN FRANCE

ACTIS

TOMORROW'S INSULATION TODAY

ACTIS INSULATION LTD. Unit 1 Cornbrash Park - Bumpers Way
Bumpers Farm Industrial Estate - Chippenham Wiltshire - SN14 6RA
Tél : +44 (0) 1249 462 888 - Fax. +44 (0) 1249 446 345
Email: solutions@actis-insulation.com

For more information :

www.insulation-actis.com